



Mettre un terme au bail de mon locataire

Par **titonguette**, le **06/09/2007 à 08:20**

bonjourrnPropriétaire, je loue un T2 et je rencontre de grosses difficultés avec mon locataire : cet appartement se situe dans un copropriété et le 2ème propriétaire vient de m'informer que ses locataires menaient de résilier leur contrat de location car mon locataire leur mène la vie dure : rassemblement de tous les SDF du quartier dans le logement, alcoolisation massive provoquant des nuisances sonores et des bagarres tous les jours. Dégradations des lieux et mon charmant locataire possède un chien dangereux qui fait ses besoins partout et donc les odeurs dérangent également les autres occupants de l'immeuble. Tous les autres locataires ont peur du locataire et de son chien. Ils décrivent tous ces acolytes violents et inabordables. Aucun dialogue ne peut s'instaurer surtout quand l'alcool est là De plus il ne paie pas son loyer.rnN'y a t'il pas moyen de mettre un terme à son contrat de location, sachant qu'il provoque des nuisances sonores non seulement à tous les locataires de l'immeuble mais aux habitants du quartier, ne peut on faire jouer qu'il possède un chien classé catégorie dangereuse (dont il ne nous a jamais parlé), que peut on faire par rapport aux loyers impayés. Nous lui avons rendu visite et je ne vous parle même pas de l'état de l'appartement que nous avons refait du sol au plafond.rnd'avance merci pour les infos que vous me donnerez